

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est donné à la population du Haut-Saint-Maurice que lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Ville de La Tuque tenue le 17 décembre 2024, le calendrier des séances publiques ordinaires pour l'année 2025 fut adopté par le conseil, lesquelles se tiendront le troisième mardi de chaque mois, selon la grille suivante:

Assemblées publiques ordinaires	Conseil d'agglomération de La Tuque	Conseil de Ville de La Tuque
♦ 21 janvier 2025	18 h	18 h 30
♦ 18 février 2025	18 h	18 h 30
♦ 18 mars 2025	18 h	18 h 30
♦ 15 avril 2025	18 h	18 h 30
♦ 20 mai 2025	18 h	18 h 30
♦ 17 juin 2025	18 h	18 h 30
♦ 15 juillet 2025	18 h	18 h 30
♦ 19 août 2025	18 h	18 h 30
♦ 16 septembre 2025	18 h	18 h 30
♦ 1 octobre 2025	18 h	18 h 30
♦ 18 novembre 2025	18 h	18 h 30
♦ 16 décembre 2025	18 h	18 h 30

Note : Excepté pour le mois d'octobre puisqu'il s'agit d'une année électorale :

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 18^e jour du mois décembre 2024.


Jean-Sébastien Poirier
Directeur général adjoint et greffier

POUR PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 18 décembre 2024